



Ville amie des enfants

8^e RENCONTRE DES VILLES AMIES DES ENFANTS

Mairie de Paris

23 mars 2011

9 h 30 – 16 h 30

**FAIRE DES DROITS DES ENFANTS
UN ATOUT POUR LA VIE LOCALE**



MAIRIE DE PARIS



Sommaire

Le mot de François LEONELLI	page 2
Editoriaux de Jacques HINTZY et Jacques PELISSARD	page 3
Programme de la journée	page 4
L'équité pour les enfants vulnérables, enjeu mondial pour le développement	page 6
Combattre la marginalisation	page 7
Renouveler le dialogue entre enfants et adultes	page 9
Les 15 nouvelles collectivités amies des enfants	page 11
Libérer le potentiel social des jeunes	page 15

Le mot de François LEONELLI, Vice-président de l'Unicef France



La 8^{ème} rencontre des Villes amies des enfants s'inscrit cette année dans une double actualité.

Celle, au plan international, de la priorité que donne l'Unicef à son action en faveur des enfants les plus vulnérables en mettant l'accent sur la nécessité de protéger et développer le potentiel de l'adolescence ;

Celle, dans notre pays, des effets de la crise économique mondiale sur les enfants et les jeunes les plus défavorisés auxquels s'ajoute, trop souvent, une stigmatisation préoccupante de la jeunesse.

Placées en première ligne et confrontées quotidiennement à ces réalités, les collectivités territoriales s'attachent à y répondre par de multiples mesures de prévention, d'accueil de l'enfance, de soutien des familles, d'accompagnement des jeunes pour faciliter leur insertion dans la vie sociale, pour réduire les ruptures du lien social que provoquent la précarité et l'exclusion.

La mise en œuvre des droits de l'enfant doit contribuer à susciter et à guider les initiatives dans cette lutte contre la marginalisation des plus fragiles et à consolider la cohésion sociale en permettant notamment aux jeunes de jouer le rôle qui leur revient dans la société.

Cette journée s'efforcera, à travers des exemples précis, d'en porter témoignage et d'en soutenir les progrès.



Ville amie des enfants

Editoriaux de Jacques HINTZY et Jacques PELISSARD



Après 9 années d'existence, le réseau « Ville amie des enfants » compte 206 villes et 1 département. Autant de collectivités engagées à nos côtés pour renforcer la connaissance et l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant et pour promouvoir la solidarité internationale.

Dans un contexte économique difficile qui n'épargne pas les enfants et les jeunes, nous savons que les collectivités territoriales font preuve d'une attention particulière à l'environnement direct de l'enfant, au soutien des familles, à l'accompagnement des jeunes en difficulté.

Au moment où l'Unicef publie son rapport sur « *L'Adolescence : l'âge de tous les possibles* », il est important de rappeler que nos efforts doivent se focaliser sur la meilleure façon d'atteindre les adolescents qui sont en souffrance. L'accès difficile aux soins, le décrochage scolaire, les discriminations entre filles et garçons, les inégalités socio-économiques peuvent être source d'exclusion et rendre plus vulnérables aux addictions et aux conduites à risques.

D'où la nécessité d'accorder, aujourd'hui, une vraie place aux jeunes dans notre société. Cela passe par une véritable reconnaissance de leur rôle en tant que citoyen, une prise en compte de leur parole et un encouragement à les impliquer dans la vie publique. Les Villes amies des enfants s'efforcent au quotidien de les placer au cœur de leur politique municipale et non à la lisière. Pour cela, nous devons ensemble continuer à relever le défi des droits des enfants, échanger sur les bonnes pratiques, faire connaître la Convention et s'en servir comme guide pour l'action.

L'actualité souligne l'importance du partenariat que l'AMF a noué depuis 2002 avec l'Unicef dans le cadre de « Ville amie des enfants ».

Alors que les inégalités sociales demeurent fortes, voire s'accroissent, les maires ont un rôle majeur à jouer pour soutenir l'intégration dans la société des populations les plus fragiles et notamment des enfants et des jeunes. Ils le font à divers titres : social, scolaire et périscolaire, sportif et culturel, tant pour soutenir la cohésion sociale que pour assurer à chacun davantage de chances de réussite personnelle.



Qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de l'accompagnement familial ou de la tarification des services publics, les maires ont une attention particulière pour les familles en difficultés et leurs enfants. En complément de l'action sociale engagée par le département, les communes apportent des aides pour leur permettre d'avoir accès aux produits fondamentaux : alimentation, chauffage, déplacements, et de fréquenter des équipements et manifestations culturelles et de loisirs ou de partir en vacances.



Ville amie des enfants

Les maires investissent massivement dans l'école primaire ainsi que dans des dispositifs périscolaires tels que la restauration scolaire, l'accompagnement éducatif, ainsi que les activités d'éveil artistique, culturel et sportif, pour prévenir l'échec scolaire et favoriser l'épanouissement de chaque élève.

Ils s'efforcent, en développant de manière croissante des outils innovants, tant à l'école que dans les lieux culturels, de lutter contre la fracture numérique en accompagnant les enfants et les jeunes vers le monde numérique de demain par la mise à disposition d'équipements numériques et par une aide à leur utilisation afin qu'ils maîtrisent l'usage de ces outils et en respectent les règles.

Car il est essentiel pour les maires que l'enfant puisse devenir citoyen. Cela passe par l'établissement d'un dialogue pérenne et constructif entre les enfants, les jeunes et les adultes. L'AMF se félicite que « Ville amie des enfants » ait pu favoriser les nombreuses initiatives menées par les villes pour rendre les enfants et les jeunes acteurs à part entière de leur cité. Nul doute que les recherches menées dernièrement par l'Unicef sur le plan international éclairent les communes sur les moyens innovants pour renforcer encore ce dialogue.

PROGRAMME

- **9 h 30** : Mot de bienvenue par Romain LEVY, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Protection de l'Enfance et Jacques HINTZY, Président de l'Unicef France
- **9 h 45** : Allocution d'ouverture de Gordon ALEXANDER, Directeur du Centre de Recherche Innocenti de l'Unicef
L'équité pour les enfants vulnérables, un enjeu mondial pour le développement

COMBATTRE LA MARGINALISATION

- **10 h 15** : Exposé introductif par Jérôme VIGNON, Président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale,
Enfants marginalisés, état des lieux et recommandations aux villes
- **10 h 35** : Myriam El KHOMRI, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Prévention et de la Sécurité : *Le plan d'actions de la ville de Paris contre la marginalisation des jeunes et des familles*
- **10 h 55** : Patrick THOUVENOT, Responsable du Pôle Enfance de la ville d'Essey-lès-Nancy (54) : *De la déroute à la confiance en soi, des collégiens coachés pour passer un cap difficile*

Echanges avec la salle



Ville amie des enfants

RENOUVELER LE DIALOGUE ENTRE LES ENFANTS ET LES ADULTES

- **11 h 15** : Exposé introductif par Dora GIUSTI, Chercheur au Centre de Recherche Innocenti de l'Unicef : *Une recherche internationale et un nouvel outil pour la vie locale*
- **11 h 30** : *Un dialogue innovant* : Témoignages de 2 villes ayant participé à une initiative pilote de l'UNICEF International : Elisabeth LAITHIER, Adjointe au Maire de Nancy ; Véronique LAUNAY, Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-Monts

Echanges avec la salle

12 h 00 : REMISE DES TITRES « VILLE AMIE DES ENFANTS » par Jacques HINTZY, Président de l'UNICEF France et Jacques PELISSARD, Président de l'AMF, en présence de Thierry BEAUDET, Président de la MGEN

12 H 45 : DEJEUNER DANS LES SALONS DE L'HOTEL DE VILLE

LIBERER LE POTENTIEL SOCIAL DES JEUNES

- **14 H 00** : Exposé introductif par Michel FIZE, sociologue et spécialiste de l'adolescence : *L'enfant engagé pour le lien social et encouragé dans son action*
- **14 h 20** : Grégoire OZANNE, Directeur adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse à la Mairie de Vincennes : *Un dialogue constructif entre enfants et aînés*
- **14 h 40** : **Echanges avec la salle**

Les enfants acteurs de leur vie locale

- **15 h** : Valentin SAINT-GILLES, Jeune ambassadeur de l'Unicef et Francis GERARD, Adjoint au Maire de Joué-lès-Tours : *Un partenariat gagnant/gagnant entre une VAE et un JA*
- **15 h 15** : Laurent SCOURZIC, Responsable Enfance-Jeunesse à la mairie de Saint-Avé : *Les jeunes associés à leur PEL*
- **15 h 30** : **Echanges avec la salle**

15 h 45 : Clôture par Christoph BAKER, Unicef Italie, Gordon ALEXANDER, Directeur du centre de Recherche Innocenti et François LEONELLI, Vice-président de l'Unicef France

L'équité pour les enfants vulnérables, un enjeu mondial pour le développement

La problématique

Dans son rapport annuel de septembre 2010, « *Progrès pour les enfants : atteindre les OMD avec équité* », l'Unicef souligne l'importance de venir en aide aux enfants les plus défavorisés, afin de s'attaquer aux disparités grandissantes qui accompagnent les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ce rapport indique que le moyen le plus pratique et le plus économique d'atteindre ces objectifs est d'adopter une approche axée sur l'équité pour la survie et le développement des enfants.

Ainsi, pour l'Unicef, agir en direction des enfants les plus vulnérables, les plus exclus et les plus marginalisés, sera la ligne directrice pour les années à venir : faire en sorte que tous les enfants aient accès à leurs droits sans discrimination, et en particulier là où ils sont le plus menacés.

Qu'est-ce qu'un tel objectif implique au niveau des pays développés ? Quelle déclinaison et quelle mise en œuvre de l'équité dans les pays européens ? Quel rôle les collectivités ou « *communities* » peuvent-elles jouer en la matière ?

Saad HOURY, Directeur général adjoint de l'Unicef International, précisera cette démarche internationale de l'Unicef sur l'équité et apportera un éclairage sur le rôle des villes dans cette nouvelle approche.

L'intervenant



Gordon Alexander est le nouveau Directeur du Centre de Recherche Innocenti de l'Unicef basé à Florence (Italie). De 2001 à 2010, il a occupé différents postes au bureau Régional de l'Unicef pour l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est à Genève. De 1993 à 2001, il a occupé des fonctions en Inde, d'abord comme responsable des programmes au bureau de terrain de l'Unicef, puis en tant que conseiller auprès de l'ONU SIDA. Entre 1984 et 1985, il a successivement été représentant de l'Unicef en Afghanistan, au Vietnam et au Yemen. Il a débuté sa carrière à l'Unicef en 1973 comme volontaire des Nations Unies.



Ville amie des enfants

COMBATTRE LA MARGINALISATION

La problématique

En France, on estime qu'il y a entre 1 et 2 millions d'enfants pauvres. En effet, les conséquences sociales de la crise économique n'épargnent pas les enfants. Rappeler au respect de leurs droits est d'autant plus nécessaire que les difficultés que rencontrent les parents pour se loger et accéder à un emploi stable accentuent la précarité familiale, pèsent sur l'exercice de la parentalité, fragilisent les parcours scolaires et favorisent les situations d'exclusion et de marginalisation des enfants.

Les collectivités ont toujours été soucieuses du bien-être des enfants et ont développé de nombreux outils et services pour combattre ces phénomènes d'exclusion et pour permettre leur épanouissement. Des actions simples et novatrices peuvent enrayer les effets de la marginalisation et garantir un bon développement aux enfants et aux jeunes.

L'intervenant



Jérôme VIGNON est Président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ancien conseiller technique chargé de la conjoncture et de la politique macro-économique auprès de Jacques DELORS, Ministre de l'Economie et des Finances, il a été directeur de la Cellule de Prospective de la Commission européenne. De 1999 à 2009, il a été successivement Directeur chargé de la stratégie et des politiques européennes à la DATAR, puis Chef de l'équipe « gouvernance européenne » de Romano Prodi et Directeur pour la protection sociale à la Commission européenne.

Bonnes pratiques de Villes

→ Paris (75) : un plan d'actions contre la marginalisation des jeunes et de leur famille

La Ville de Paris a lancé, en février 2010, un plan d'actions en faveur des enfants, des jeunes et des familles en difficulté pour éviter les risques de marginalisation, les faits de délinquance et privilégier la réinsertion. Un certain nombre d'outils de prévention spécialisée ont ainsi été développés : des éducateurs de rue, des centres sociaux qui proposent des activités pour les jeunes et un accompagnement particulier des familles, des plateformes de repérage des jeunes décrocheurs scolaires, des structures d'accueil alternatives (ouvertures soir et week-end) et des espaces dynamiques d'insertion professionnelle pour les moins de 16 ans, sortis du système scolaire.

Ville amie des enfants



Myriam EL KHOMRI est Adjointe au Maire de Paris en charge de la sécurité et de la prévention, depuis janvier 2011, après avoir été en charge de la Protection de l'Enfance et de la Prévention spécialisée depuis 2001.

A ce titre, elle a élaboré le schéma départemental de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée pour les années 2010-2014. Elle a créé des structures d'accueil pour les mineurs isolés étrangers dont elle a fait part dans le rapport parlementaire de la Sénatrice des Hauts de Seine, Isabelle Debré. Ce rapport concernait les mineurs étrangers isolés vivant sur le territoire français et a été remis le 11 mai 2010.

Elle a également inauguré, le 20 novembre 2009, la place des Droits de l'enfant à Paris dans le 14^e arrondissement (angle des rues de la Tombe Issoire et d'Alésia) à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

→ Essey-Lès-Nancy (54) : des collégiens coachés pour passer un cap difficile



Pour lutter contre le décrochage scolaire et venir en aide aux collégiens en souffrance, la Ville d'Essey-les-Nancy soutient, depuis 2002, des « Ateliers positifs » au sein de son collège. Le principe : un animateur référent intervient pour accompagner les adolescents en souffrance ou en difficulté scolaire. Ni psychologue, ni éducateur, et encore moins moraliste, l'animateur se place comme un médiateur donnant des clés et des outils à ces jeunes pour qu'ils vivent mieux dans leur quotidien, en utilisant les techniques de dynamique de groupe, de travail sur soi et des jeux de rôle. Ces ateliers s'adressent à des collégiens de 4^e et se déroulent en 12 séances avec pour objectif : repartir sur le chemin de l'école.

« Je leur parle simplement et leur explique des choses simples. Je ne suis ni leur père, ni leur professeur, ni leur copain. Je suis juste quelqu'un qui vient les accompagner au moment où le chemin est plus difficile pour eux ».

Patrick THOUVENOT

Patrick THOUVENOT est responsable du Service Enfance, Jeunesse, Famille et Vie scolaire à la mairie d'Essey-lès-Nancy depuis 2002.

Ancien animateur, il anime les « ateliers positifs » du collège d'Essey-Lès-Nancy.



Ville amie des enfants

RENOUVELER LE DIALOGUE ENTRE ENFANTS ET ADULTES

La problématique

Rarement, enfants et adultes ont le temps d'échanger sur la perception qu'ils ont de la vie quotidienne des enfants au regard de la Convention des droits de l'enfant, le texte international le plus ratifié au monde.

Il est vrai qu'il est fort difficile de trouver les bonnes questions, la manière adéquate de les aborder, de les porter, et de donner un sens à ce questionnement pour la vie de quartier ou la vie locale. Un tel dialogue est néanmoins nécessaire à l'harmonie de la vie sociale, au développement des enfants et à une conduite adaptée des politiques menées en leur faveur.

Depuis 2009, le Centre de Recherche Innocenti de l'Unicef, Childwatch International, le Groupe de Recherches sur l'Environnement des Enfants de l'Université de New York et la Fondation Bernard Van Leer, mènent une recherche-action internationale pour définir un outil permettant de créer un nouveau type de dialogue entre les enfants et les adultes. Neuf pays très différents ont accepté de participer à cette recherche, dont la France, avec cinq Villes amies des enfants : Cholet (49), Fontenay-sous-Bois (94), Montbéliard (25), Nancy (54) et Saint-Jean-de-Monts (85).

Nous vous présentons aujourd'hui les premiers résultats et perspectives révélés par cette étude.

L'intervenante



Spécialiste en Protection de l'Enfance, **Dora Giusti** est coordonnatrice de projet au Centre de Recherche Innocenti de l'Unicef à Florence (Italie) sur les thématiques urbaines, de gouvernance locale et de l'initiative Villes Amies des Enfants. Elle conduit une recherche-action dans plusieurs pays sur l'évaluation de la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le milieu local. Elle est par ailleurs engagée dans une recherche sur les adoptions internationales. Avant de rejoindre l'Unicef-Innocenti, elle a travaillé à l'Unicef sur le terrain en Amérique Latine, l'Afrique et le Caucase. Elle a également travaillé pour des ONG sur différents sujets relatifs à la protection de l'enfance et coordonné dans divers pays en développement l'action des gouvernements et autres acteurs pour le développement de politiques et de stratégies sur les droits de l'enfant.

Les outils participatifs qui ont été développés dans le cadre de la recherche-action « *se sont révélés très efficaces pour sensibiliser les différents acteurs, y compris les enfants, sur les droits de l'enfant, engager les habitants des villes et quartiers dans un dialogue sur les droits, débattre des problèmes relatifs aux enfants, identifier les priorités d'action et mobiliser la communauté.* »

Les témoignages de deux Villes amies des enfants : Nancy et Saint-Jean-de-Monts

Nancy et Saint-Jean-de-Monts ont répondu favorablement à cette recherche-action à vocation qualitative qui s'inscrivait dans la suite logique des différentes actions menées par les villes au profit des enfants et de leur famille. Il s'agissait de comparer le niveau de bien être d'enfants de quartiers et de profils similaires dans cinq villes françaises.



Pour **Nancy**, un outil commun et identique sous la forme d'un questionnaire à destination des enfants, des adolescents, des familles, des professionnels et des élus locaux a donc été diffusé sur un quartier du centre ville.

Ce territoire de référence a permis de recueillir différentes réponses en matière notamment de mixité. En effet, cette enquête a été réalisée transversalement par trois délégations, politique familiale et petite enfance, enseignement, et jeunesse qui regroupent les établissements et services d'accueil des jeunes enfants, des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et des lycées.

« Les résultats de cette première enquête ont permis de mesurer les préoccupations et les avis des citoyens dans leur cadre de vie au quotidien et de les mettre en exergue, ce qui renforce notre volonté d'engager et d'orienter nos actions et futurs projets dans un contexte de démarche participative. »

Elisabeth LAITHIER, Adjointe au Maire de Nancy

Aussi, la ville de Nancy a décidé de poursuivre cette enquête, et de l'étendre, dans l'année qui vient à deux autres quartiers de sociologie différente.

Elisabeth LAITHIER est Adjointe au Maire de Nancy, déléguée à la Politique Familiale et Petite Enfance depuis 2001. Dès 2003, elle se consacre à promouvoir et à développer les droits de l'enfant. Depuis 2008, elle préside l'Association pour la Promotion des Actions Médico-Sociale Précoces de Lorraine, spécialisée dans la prévention et le dépistage du handicap. Elle assure également la présidence du groupe de travail petite enfance au sein de l'Association des Maires de France. Depuis 2010, elle siège au Haut Conseil de la Famille et au Comité National de Soutien à la Parentalité, où elle y représente l'association des Maires de France.



Ville amie des enfants



Saint-Jean-de-Monts a mené l'étude à l'échelle de la ville dans les différentes structures d'accueil de l'enfance. Elle ne porte donc pas sur un quartier particulier, mais sur un échantillon représentatif des enfants fréquentant les structures d'accueil et de loisirs de la ville.

La méthode proposée pour recherche s'est révélée d'une grande utilité pour renforcer le lien local et peut, si elle est menée à terme, renforcer la force de proposition des enfants, des jeunes et de leurs parents pour la vie de quartier.

«La méthode représente un formidable outil de renforcement de la participation et de l'écoute des enfants et des jeunes pour la vie de quartier. Nous envisageons d'en faire un outil de gouvernance participatif en complément du tableau de bord Ville amie des enfants».

Véronique LAUNAY, Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-Monts

Véronique LAUNAY, est Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-Monts, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Affaires scolaires et à la Citoyenneté depuis 2005. Elle est également référente « Ville Amie des Enfants » au sein de la municipalité et à ce titre coordonne l'initiative avec les élus et les services municipaux.

Les 15 nouvelles Collectivités amies des enfants

Beauvais (60)	Sisteron (04)
Châteaubriant (44)	Stains (93)
Conflans-Sainte-Honorine (78)	Strasbourg (67)
Essey-Lès-Nancy (54)	Tonnerre (89)
Landivisiau (29)	Troyes (10)
Le-Plessis-Robinson (92)	Villeneuve-Saint-Georges (94)
Le Plessis Trévisé (94)	
Montauban (82)	La Seine-et-Marne (77)

14 nouvelles amies des enfants et un département ont obtenu le titre « Ville ou Département ami(e) des enfants » en 2010. Ils se sont engagés aux côtés de l'Unicef France dans un partenariat fort pour promouvoir une meilleure application de la Convention internationale des droits de l'enfant et soutenir la solidarité internationale.



Pour obtenir le titre, elles ont rempli un dossier de participation exigeant puis ils ont signé la charte Ville amie des enfants.

Si toutes les villes se mobilisent pour les enfants et répondent au mieux à leurs obligations légales, elles savent aussi faire preuve d'imagination qui fait la différence pour les enfants.

Ce sont ces initiatives originales ou ces actions menées de manière innovante qui, partagées par l'ensemble du réseau, peuvent faire naître de nouvelles idées et faire évoluer les mentalités.

A titre d'exemple, les nouvelles collectivités amies des enfants ont développé...

Beauvais (60) : solidarité internationale avec les jeunes

La démarche solidaire d'une Ville amie des enfants ne s'arrête pas aux portes de la cité. Ainsi, Beauvais soutient deux associations qui oeuvrent au Vietnam et au Niger pour des actions de développement culturel, social et économique des populations. Chaque année, des collégiens de Beauvais se rendent dans ces 2 pays dans le cadre d'échanges culturels ou des chantiers solidaires.

Châteaubriant (44) : le CMJ associé à la Commission municipale « Ville et handicap »

La ville, soucieuse de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite dans la ville, a souhaité associer le Conseil municipal des jeunes castelbriantais. Le CMJ, en partenariat avec l'Office des retraités et personnes âgées de Châteaubriant, a élaboré un projet de cartographie de la commune pour juger de l'accessibilité des lieux publics et trottoirs aux personnes à mobilité réduite. Une action qui a permis de favoriser l'intergénérationnel.

Conflans-Sainte-Honorine (78) : des jeunes sensibilisés à la citoyenneté

Avec un Conseil municipal d'enfants (30 enfants de classes de CM1-CM2) et un conseil Municipal de Jeunes (23 collégiens de 6^{ème} à la 3^{ème}), la ville cultive la participation, l'écoute et la citoyenneté de ses plus jeunes habitants. L'occasion pour eux de s'exprimer, prendre part aux décisions qui les concernent et voir réaliser des projets tels qu'un Skate-Park, des jeux adaptés aux enfants handicapés dans le parc municipal et des collectes de jouets pour les plus démunis.

Essey-Les-Nancy (54) : les enfants de demandeurs d'asile parrainés par le CME

Avec son centre d'accueil de demandeurs d'asile, la ville apporte un soutien aux familles et aux enfants pour un accès aux droits. Le centre offre aux familles une résidence durant l'examen de leur dossier de demande de statut de réfugié. Cet accueil prévoit l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical des familles, ainsi qu'une information sur les services de base proposées par la ville, tels que les activités périscolaires, la restauration, les centres de loisirs. Pour favoriser leur intégration dans la commune, dans les écoles et dans les dispositifs jeunesse, les enfants sont également parrainés par d'autres enfants du Conseil municipal des enfants.



Ville amie des enfants

Landivisiau (29) : innovations pour la vie quotidienne

Landivisiau a créé une halte-garderie itinérante pour l'accueil des 3 à 6 ans offrant ainsi aux parents un service de proximité, avec des horaires souples et des tarifs en fonction des revenus des familles. Un minibus circule tous les jours, transporte du matériel pédagogique et l'équipe d'encadrement et stationne à proximité d'une salle aménagée en espace jeux et motricité. Enfin, la ville finance une classe d'adaptation spécifique pour les enfants des gens du voyage. Ce dispositif permet aux enfants d'intégrer un cursus scolaire adapté et de construire leur avenir.

Le Plessis-Robinson (92) : des activités gratuites durant les vacances

De plus en plus de Villes amies des enfants organisent des activités gratuites pour ses habitants durant les vacances d'été. C'est le cas du Plessis-Robinson avec son opération « Plessis-Plage » qui se déroule à la période estivale. Au programme pour les enfants : kermesses, casinos, jeux aquatiques et baptêmes de plongée, tournois de ping-pong et de beach-volley.

Le Plessis-Tréville (94) : éducation à l'environnement

Pour la découverte et le respect de l'environnement, le jardin pédagogique, créé par les jeunes du CME, est un espace vert dédié à la découverte et l'apprentissage des gestes écologistes. Il est entretenu par les élèves des écoles et des centres de loisirs.

Montauban (82) : des enquêtes de satisfaction

Une Ville amie des enfants se démarque des autres en associant les enfants et les jeunes aux prises de décision sur les sujets les concernant. Dans tous les centres de loisirs de Montauban, quelle que soit leur âge, l'avis et le ressenti des enfants sont pris en compte. Dans cette perspective, des questionnaires de satisfaction leur sont remis à la fin de chaque séjour, un livre d'or est à leur disposition pour donner leur avis sur les activités et des groupes de paroles sont régulièrement organisés.

Sisteron (04) : le CMJ, partenaire à part entière du conseil municipal des adultes

La ville de Sisteron associe pleinement les jeunes à la gestion de l'intérêt public. Pour cela, les jeunes bénéficient d'une formation leur permettant d'assumer ensuite leurs missions en tant que jeunes élus et être force de proposition pour les adultes. Le conseil municipal des adultes est à leur écoute et apporte souvent son soutien dans la réalisation de leurs projets.

Stains (93) : une culture de la participation et de l'écoute des jeunes

Pour combattre l'image négative des jeunes, Stains a développé de nombreux dispositifs de consultation des enfants et des jeunes. Ces derniers sont très régulièrement appelés à donner leur avis sur des projets développés par la municipalité (aménagement publics, activités et animations pour les enfants et les jeunes, projets de ville). Le conseil consultatif de la jeunesse, créé en 1999, constitue un espace de paroles où naissent des initiatives qui peuvent être reprises et développées par la ville et qui permet de tisser des liens forts entre les jeunes, les habitants, les associations et les élus.



Ville amie des enfants

Strasbourg (67) : un service municipal de protection des mineurs

Les Villes amies des enfants innovent particulièrement pour l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant. C'est le cas de Strasbourg dans le domaine de la protection des mineurs avec son Service de Protection des Mineurs, le seul service socio-éducatif spécialisé en France qui soit municipal. Ce service propose de nombreuses actions éducatives et assure le suivi, chaque année, d'environ 1600 enfants dans leurs familles pour une durée allant de 6 mois à 2 ans.

Tonnerre (89) : un soutien à la pratique musicale

Pour la vie quotidienne des enfants et des jeunes, Tonnerre innove pour faciliter l'accès des enfants à la pratique musicale et au conservatoire de musique, en proposant des tarifs attractifs et payables avec des bons de la Caisse d'Allocations Familiales, des ateliers et des interventions en milieu scolaire et, surtout, le prêt d'instruments de musique durant la première année au conservatoire permettant ainsi aux familles d'épargner pour l'achat éventuel d'un instrument pour la deuxième année.

Troyes (10) : les enfants et la ville mobilisés pour la solidarité internationale

Pour les enfants du monde, Troyes ambitionne de créer un club « Amis des enfants du monde pour l'Unicef ». Ce club aura pour objectif de développer des actions de solidarité en direction des pays en voie de développement et des actions en faveur d'une culture citoyenne internationale. Il sera animé par des animateurs de la ville pour accompagner les enfants et les jeunes qui souhaitent s'impliquer et participer à des projets de solidarité internationale.

Villeneuve-Saint-Georges (94) : un soutien à la fonction parentale

Les Villes amies des enfants créent de plus en plus de dispositifs de soutien à la parentalité. Villeneuve-Saint-Georges a mis en place « Les Cafés des parents », moments d'échanges et de rencontres avec des professionnels pour que les parents ne soient plus seuls face aux difficultés. Il s'agit de séances d'information et de débats interactifs à destination des parents sur des thèmes les touchant directement dans un contexte convivial. Ces rencontres sont organisées par les équipes des médiathèques de la ville, en partenariat avec *l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France* qui apporte son expertise avec des intervenants d'horizons différents (juristes, psychologues, éducatrices du jeune enfant, médiatrice familiale,...) en fonction de la thématique abordée.

Le Département de la Seine-et-Marne (77) : le collège du 21^{ème} siècle

Avec 35% de la population seine-et-marnaise âgée de moins de 25 ans et 71% de Seine-et-Marnais installés en famille avec enfants, le Conseil général a placé les actions en faveur de la petite enfance, de la jeunesse et de la famille au cœur de son projet politique. Pour améliorer la vie quotidienne, le Conseil général a lancé un plan de développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication pour tous les collèges du département d'ici à 5 ans.

LIBERER LE POTENTIEL SOCIAL DES JEUNES

La problématique

Lorsque les jeunes sont aidés et encouragés par des adultes qui s'intéressent à eux, ils s'épanouissent véritablement et assument pleinement leur rôle au sein de la famille et de leur communauté.

Débordant d'énergie, de curiosité et d'une vitalité quasiment inépuisable, les jeunes ont la possibilité de remédier aux problèmes sociaux et de briser l'engrenage qui transmet la violence et la discrimination d'une génération à l'autre. Par leur créativité, leur dynamisme et leur enthousiasme, ils peuvent changer le monde dans lequel ils vivent et améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de tout un chacun.

Pour aller au-delà de la simple symbolique d'une participation des jeunes dans la vie de leur cité, quelle posture doivent adopter les adultes ? Quelles sont les conditions d'une participation authentique et efficace des enfants et des jeunes ? Qu'entend-on par citoyenneté *active* ? Comment tenir compte de leurs points de vue au moment de prendre des décisions les concernant ? Quelle reconnaissance et quel accompagnement pour ces jeunes qui ont la volonté de se mobiliser pour les autres et leur vie locale ? Comment les impliquer ?

Voici les questions auxquelles tentera de répondre Michel FIZE, spécialiste des questions sur les adolescents, au travers de son expérience de près de 20 ans d'observation du monde de la jeunesse et des bienfaits des *enfants et des jeunes engagés pour le lien social et encouragés dans leurs actions*.

L'intervenant



Michel FIZE, sociologue au CNRS depuis 25 ans, est spécialiste des questions de l'adolescence, de la jeunesse et de la famille. En 1994, il a été membre du Comité pour la consultation nationale des jeunes lancée par Edouard Balladur. Il a publié plusieurs ouvrages qui font référence, parmi lesquels : « *Adolescence en crise ? Vers le droit à la reconnaissance sociale* », « *L'Adolescent est une personne* » et plus récemment « *Les Nouvelles adolescentes* ».

Bonnes pratiques de villes

→ Vincennes (94) : un dialogue constructif entre enfants et aînés

L'expérience de Vincennes est la démonstration d'un dialogue constructif entre les jeunes et les personnes âgées de la ville qui ont travaillé ensemble sur des projets intergénérationnels créant ainsi du lien social et apportant un regard différent sur chacun.

Deux projets, initiés par le conseil municipal des enfants et en partenariat avec le conseil des seniors, ont vu le jour : une journée d'animations pour les personnes âgées autour d'un pique-nique dans le bois de Vincennes et une exposition « Vincennes d'hier et d'aujourd'hui » réalisée avec le service des archives et du patrimoine. Point commun de ces actions : les jeunes ont des compétences que les seniors n'ont pas et inversement, d'où l'idée de créer des échanges de connaissances et de savoir-faire.



Grégoire OZANNE est Directeur adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse à la Mairie de Vincennes depuis 2009. A ce titre, il encadre le fonctionnement de deux structures d'accueil de jeunes (11-15 ans), du conseil des jeunes (13-17 ans), des aides à projets jeunes (17-25 ans) du conseil municipal des enfants (9-12 ans) et de 12 ALSH maternels et élémentaires.

→ Joué-lès-Tours (37) : un partenariat gagnant/gagnant entre un Jeune ambassadeur et une Ville amie des enfants

En organisant une journée de sensibilisation sur l'eau avec la ville de Joué-lès-Tours Valentin SAINT-GILLES, jeune ambassadeur de l'Unicef, a mis en place un partenariat solide avec la municipalité. En contactant la mairie et son premier adjoint, Francis GERARD, Valentin a su tisser des liens forts avec une Ville amie des enfants et des partenaires municipaux qui ont facilité et encouragé son engagement pour mener à bien son projet.

Son témoignage, ainsi que celui de Francis GERARD, illustre parfaitement le rôle d'une Ville amie des enfants dans la reconnaissance des jeunes comme acteurs originaux et porteurs de projets pour une commune.



« Tout au long de la mise en place de mon projet, la ville de Joué-lès-Tours m'a accompagné et a m'a donné les moyens des mener à bien cette action. Je tiens à les remercier pour la confiance qu'ils m'ont accordée. »

Valentin SAINT-GILLES, Jeune ambassadeur de l'Unicef France



Ville amie des enfants

Valentin SAINT-GILLES, 17 ans, est en classe de Première ES au Lycée Jean Monnet de Joué-lès-Tours. Jeune ambassadeur de l'Unicef depuis septembre 2010, il a participé à de nombreuses réunions organisées par la ville de Joué-lès-Tours et le Comité Unicef d'Indre-et-Loire pour la mise en place d'actions pour les enfants. Particulièrement motivé à défendre une cause humanitaire, il est à l'initiative de cette conférence à Joué-lès-Tours, organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'eau.



Francis GERARD est Adjoint au Maire de Joué-lès-Tours chargé de la Citoyenneté et de la Vie associative depuis 2008, après avoir été Adjoint en charge des Sports depuis 1995. Il enseigne l'Histoire et la Géographie au lycée Jean Monnet de Joué-lès-Tours. C'est à l'occasion de la 7^{ème} Rencontre des Villes amies des enfants, qui s'est tenue au Sénat en mai 2010, qu'il a souhaité mettre en place des actions communes avec un Jeune ambassadeur.

→ Saint-Avé (56) : les jeunes associés au Projet éducatif local

Le nouveau Projet éducatif local de Saint-Avé a vu le jour en avril 2009, suite à un long processus de consultation auprès de ses habitants, des acteurs de l'enfance et de la jeunesse et des premiers concernés, les enfants et les jeunes âgés de 3 à 18 ans.

L'originalité de la démarche réside dans la méthode utilisée qui a consisté à associer, depuis le diagnostic jusqu'à la rédaction du PEL, les enfants du Conseil municipal, les jeunes fréquentant les centres de loisirs, les collèges, les lycées, les associations culturelles et sportives, et pour les plus-petits, les parents dans les écoles maternelles et primaires par le biais de questionnaires, d'échanges et de dialogues au cours de tables-rondes.

Une belle initiative favorisant l'écoute des jeunes et leur implication sur des sujets qui les concernent au premier chef ! Et surtout, une opération qui a permis à la ville de déboucher sur de nouvelles façons d'associer les enfants et les jeunes à la vie locale.

Laurent SCOURZIC est responsable du service Enfance et Jeunesse de la ville de Saint-Avé. A ce titre, il coordonne et anime de multiples dispositifs socio-éducatifs tels que l'ALSH maternel et primaire de la ville, les Tickets Sports Loisirs (9-12 ans), Loisirs Ados (12-17 ans) et le CME. Il accompagne également les projets d'adolescents, les chantiers « citoyenneté » et assure le suivi du fonds d'aide aux initiatives à destination des 15-30 ans.

Il a participé à toutes les phases de mise en place du nouveau PEL de Saint-Avé.





Ville amie des enfants

UNICEF France

Unicef France est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique. Créée en 1964, elle dialogue avec les pouvoirs publics, des Organisations non Gouvernementales (ONG) et des institutions internationales. Elle a pour missions :

- d'informer le public français sur les problèmes des enfants dans les pays en développement et plus particulièrement dans les situations de détresse ;
- de contribuer, par la collecte de fonds, à l'accroissement des ressources de l'UNICEF international ;
- de veiller à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en France.

Tout au long de l'année Unicef France organise avec son réseau de bénévoles, répartis dans 80 départements français, des événements et manifestations pour la promotion des droits de l'enfant, la situation des enfants dans le monde et la solidarité internationale : La Nuit de l'Eau, Les Frimousses, le 20 novembre ; UNICEF France, dont le siège est situé à Paris, emploie 82 salariés. Plus de 6 200 bénévoles permanents et ponctuels relaient et développent l'action de l'Unicef en France.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Plus de 36 000 maires et présidents d'EPCI assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation en capacité réelle d'entretenir un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités.

AMF - 41, quai d'Orsay 75007 Paris - www.amf.asso.fr



Ville amie des enfants

MUTUELLE GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE

Première mutuelle santé française, la MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports. Elle fournit des prestations complémentaires en santé, prévoyance, dépendance et retraite. Via la mutuelle MGEN Filia, elle propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Avec 33 établissements sanitaires et médico-sociaux, elle offre aux assurés sociaux une structure de soins diversifiée : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2009, la MGEN a assuré la protection sociale de près de 3,441 millions de personnes, représentant 2,983 milliards d'euros de versements au titre du régime obligatoire et 1,256 milliard d'euros de prestations au titre du régime complémentaire.

VILLE AMIES DES ENFANTS

D'ici 2025, environ 60% des enfants du monde en développement, soit plus d'un milliard, vivront dans des villes et la moitié d'entre eux seront en situation de pauvreté. Parmi eux, la moitié vit déjà dans des zones urbaines et le nombre d'habitants des « taudis urbains » pourrait doubler au cours des vingt-cinq prochaines années.

Conséquence logique du mouvement de décentralisation qui s'opère dans une majorité de pays, les administrations locales assument davantage de responsabilités dans la prise en charge de services sociaux efficaces qui relevaient auparavant du pouvoir central.

UNE PROBLEMATIQUE MONDIALE

Face à ce constat, l'initiative Ville amie des enfants s'est développée, dès 2002, avec l'Unicef France et l'Association des Maires de France dans le sillage de la résolution prise en 1996 lors de la Conférence mondiale d'Istanbul sur les établissements humains (Habitat II) de faire des villes des lieux vivables pour tous. Cette Conférence a déclaré que le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ratifiée par 193 pays, place les villes en face d'un défi nouveau en ce qui concerne l'installation de services et d'équipements, la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et la solidarité internationale.

POUR DEVENIR VILLE AMIE DES ENFANTS

Pour devenir Ville amie des enfants, les villes remplissent un dossier de participation dans lequel elles illustrent leur dynamique pour les droits des enfants.

Le titre Ville amie des enfants est renouvelable au terme de chaque mandat municipal. Dans le cas où les conditions ci-dessus ne seraient plus réunies, le titre deviendrait caduc.



Ville amie des enfants

UN PARTENARIAT AU SERVICE DES ENFANTS

Au niveau national : Une rencontre annuelle, des échanges de bonnes pratiques, des outils de communication, un comité de suivi.

Au niveau local : Un plan d'actions annuel, des événements, la sensibilisation aux droits des enfants et à la situation des enfants du monde, l'expertise pour les droits des enfants dans la ville.

UN PROGRAMME INTERNATIONAL

Ville amie des enfants est une démarche internationale qui rencontre un succès grandissant partout dans le monde. Outre l'Italie, l'Espagne ou encore la Suisse, la Turquie, la Russie, la Moldavie, l'Ukraine, l'Algérie, l'Angleterre et le Canada ont déjà lancé l'opération ou sont en cours de démarrage. A terme, c'est donc un formidable réseau de villes pour les droits des enfants qui pourrait voir le jour.

Retrouvez toutes les Villes amies des enfants sur

www.villeamiedesenfants.fr

Contacts :

Service des relations avec les collectivités territoriales

Mélusine HARLE, Responsable du service	01.44.39.77.25 / mharle@unicef.fr
Nathalie SPINGA, Animatrice du réseau	01.44.39.77.32 / nspinga@unicef.fr
Christine LOCK, Assistante	01.44.39.17.47 / clock@unicef.fr